

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 12 janvier 2022

### VIE DE L'INSTITUTION

### **LA MÉTROPOLE RECRUTE CLAUDE FAUCHER POUR METTRE EN ŒUVRE LES PROJETS DE MOBILITÉ DU TERRITOIRE**

**Claude Faucher, ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, a pris cette semaine ses fonctions en tant que Directeur Général Adjoint de la Mobilité, des Transports, des Déplacements et des Infrastructures de la Métropole.**

Ingénieur agronome, ingénieur du génie rural des eaux et des forêts, Claude Faucher est également titulaire d'un mastère spécialisé en économie internationale de l'ESSEC. Fonctionnaire d'État en détachement, bénéficiant d'une solide expérience des institutions publiques après avoir assumé les fonctions de Directeur Général des Services au sein du Département de l'Yonne, de la Sarthe et de Haute-Savoie, il s'est spécialisé dans les questions de mobilité qu'il a pu appréhender en tant que délégué général de l'Union des Transports Publics et Ferroviaires, fonction occupée ces 8 dernières années.

Claude Faucher travaillera avec le Vice-Président de la Métropole délégué à la Mobilité, Henri Pons, pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des opérations structurantes nécessaires au développement du réseau de transports métropolitain prévus dans le Plan de Déplacement Urbain métropolitain, et notamment les 15 projets prioritaires portés avec l'État sur l'ensemble du territoire dans le cadre du plan « Marseille en Grand ». À ce titre, il collaborera avec l'ensemble des institutions, délégataires et partenaires de la Métropole, afin répondre à l'ambition de la Présidente de l'institution, Martine Vassal, d'offrir aux Provençaux, aux entreprises et aux touristes un système de mobilité performant, innovant et durable, digne du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, Domnin Rauscher, il pilotera une Direction Générale aux compétences élargies afin d'avoir une vision d'ensemble des projets, de leur conception à leur réalisation, dans le cadre des grands chantiers qui sont lancés dès cette année : extension du tramway de Marseille, réalisation de plusieurs pôles d'échanges et bus à haut niveau de service sur l'ensemble du territoire.

Conforté par les subventions et les avances de l'État et du Département des Bouches-du-Rhône, le budget transport de la Métropole représente 992 millions d'euros en 2022.

#### CONTACT PRESSE

Service Presse  
T : 04 91 99 79 74  
presse@ampmetropole.fr

#### CONTACT ATTACHÉ DE PRESSE

Yann TAXIL  
T : 04 91 99 79 67  
yann.taxil@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr

